

216C1907
FR0000121485-FS0894

23 août 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

KERING
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 août 2016, complété par un courrier reçu le 23 août 2016, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 août 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société KERING et détenir 8 951 212 actions KERING représentant autant de droits de vote, soit 7,09% du capital et 5,0002% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions KERING sur le marché.

¹ Agissant en qualité d' « investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Sur la base d'un capital composé de 126 279 322 actions représentant 179 016 942 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.